



ASSOCIATION DU VAL D'AVRE

Agréée pour la protection de l'environnement

Arrêté préfectoral n° D1/B1/13/662 du 21/10/2013

BP 7 – 27650 MUZY

Mail : ass.duvaldovre@gmail.com / Site : www.valdovre.org

EXTRAITS DU

COMPTE RENDU DE LA 28^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE L'ASSOCIATION DU VAL D'AVRE LE 20 OCTOBRE 2017

Introduction - Bienvenue.

Sont excusés : Madame ROUVEIX Conseillère Régionale
Monsieur FLEURY Maire de Muzy
Monsieur ADRIAN Maire de Breux-sur-Avre
Monsieur HERVIEU Maire de Acon

Remerciements à : Les élus de Muzy pour le prêt de la salle des fêtes et les élus des communes voisines présents.
Les membres du conseil d'administration et du bureau.
Tous les adhérents, donateurs et bénévoles très actifs de l'association.

Madame ROZENBERG Michèle, Présidente d'honneur de notre association est excusée et nous lui adressons tout notre respect et notre sympathie.

Rapport moral :

Après 28 ans d'existence l'Association du Val d'Avre se porte bien. Nous sommes toujours très actifs et très présents chaque fois que notre environnement est menacé.

Nous sommes administrateur de France Nature Environnement Normandie, Membre de l'Agence Régionale de l'Environnement de Normandie, membre de la Commission Locale de l'Eau, membre du Groupe d'Action Local du pays d'Avre, d'Eure et d'Iton et de son comité de pilotage et membre du comité de Pilotage du Site Natura 2000. Tout cela nous permet de participer à la vie environnementale de nos villages, de notre vallée d'Avre, mais aussi de l'Eure et de la Normandie.

L'année passée a été riche en changements, la protection de l'environnement fait maintenant partie intégrante de tous projets et de toutes décisions ; nous pouvons nous en réjouir mais nous devons aussi rester très vigilants car avec la diminution de leurs budgets les collectivités locales auront de plus en plus de mal à intégrer la protection de l'environnement dans leurs projets et décisions. Nous nous devons de leur apporter notre soutien et notre expertise dans notre domaine.

Le bilan de l'année passée est très positif pour notre association avec notamment l'espoir de ne pas avoir d'éoliennes dans notre vallée, à Mesnil-sur-l'Estrée et à Droisy.

Notre activité se recentre sur la qualité de vie (pollutions et consommations) et nous envisageons l'année à venir avec confiance et sérénité et je veux ici remercier nos adhérents pour leur fidélité et leur soutien. Je nous souhaite bon courage pour ce nouvel exercice 2017 / 2018.

Rapport d'activité 2016/2017

→ Qu'avons-nous fait cette année ?

- 2 réunions du Conseil d'Administration et 21 réunions de bureau.
- 10 réunions des Groupes de Travail (éoliens et site web).
- Nous étions présents à 22 Assemblées Générales, Conseils d'Administration, réunions et colloques divers.
- 8 rencontres avec des élus et 3 avec d'autres associations.
- et nous avons participé à quatre enquêtes publiques.

- Au total 70 actions au cours de l'année.

→ **Projets éoliens.**

- Positions de l'AVA : notre association est favorable à l'énergie éolienne dans les régions suffisamment ventées et à distance raisonnable des habitations, 1,5 km semble être un minimum. Nous soutenons les projets éoliens off-shore de Normandie et participons activement au projet de Fécamp.

∞ **Mesnil-sur-l'Estrée**

Depuis le 13 septembre 2016 le projet éolien est suspendu. Bien sûr Nordex a engagé les mesures nécessaires afin d'attaquer cette décision préfectorale sur avis défavorable de l'aviation militaire. Les jugements étaient attendus courant 2017.

Nous nous étions engagés devant la population à aller jusqu'au bout de notre démarche contre ce projet. Nous tenons nos engagements ; en effet en avril 2017 l'A.V.A., disposant de la qualité et de l'intérêt à intervenir, s'est associée au Préfet de l'Eure pour demander au Tribunal Administratif de Rouen de constater recevable notre intervention et la légalité de l'arrêté attaqué par Nordex.

Nordex dans son mémoire du 16 juin expose : l'irrecevabilité de notre requête, l'illégalité de l'avis défavorable de l'aviation militaire et donc l'illégalité de la décision du Préfet.

Le mémoire en défense de la préfecture est très bien argumenté ; nous attendons maintenant la décision du Tribunal Administratif de Rouen.

∞ **Droisy**

On se souvient qu'en octobre 2016 la presse a largement repris les soutiens actifs de très nombreux élus et les bons résultats de la pétition réalisée par les bénévoles des communes concernées.

Le 2 août nous apprenions que le dossier du projet éolien de Droisy était complet et qu'il comportait tous les éléments réglementaires après les modifications réclamées notamment par les militaires (hauteur).

La DREAL de l'Eure a fait suivre ces dossiers pour consultation aux différents services concernés de l'état. L'enquête publique est attendue dans les mois qui viennent.

∞ **Roman 2**

Comme pour Droisy le dossier est complet et l'enquête publique imminente.

→ **Aménagement RN 154/RN 12**

L'enquête publique relative au projet d'aménagement est terminée depuis le 10 janvier 2017.

La commission d'enquête émet un avis favorable à la déclaration d'utilité publique (D.U.P.) du projet d'aménagement par mise en concession de la RN 154 et de la RN 12, à la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le projet et au classement de la voie nouvelle dans la catégorie des autoroutes.

Nous y avons apporté notre contribution. Nous nous intéressons surtout au franchissement de la vallée d'Avre et au contournement de l'agglomération de Nonancourt. Notre association est bien entendu favorable à toute solution pour régler ce gros point noir de circulation et surtout cette pollution de l'air de la vallée d'Avre située en aval de Nonancourt.

Nous demandons essentiellement : que le bien-être des habitants soit bien pris en compte, que la protection de l'environnement et la biodiversité soient respectées et que les passages soient gratuits ou que les tarifs soient aménagés pour les riverains et utilisateurs réguliers.

Après deux études complémentaires le décret de déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement à 2x2 voies par mise en concession de la RN 154 et de la RN 12 sera publié par le Conseil d'état avant le 10 juillet 2018.

→ **Assainissement non collectif.**

- Après les diagnostics obligatoires des installations d'A.N.C., nous attendons le rapport du service public d'A.N.C. et de l'agence de l'Eau du bassin Seine Normandie.

→ **Dépollutions des sites.**

- Comme chaque année nous participons aux actions de nettoyage de nos communes.

En octobre et novembre 2016, une enquête publique a eu lieu dans le département de l'Eure pour autoriser la société SCA TISSUE France d'Hondouville à épandre des sous-produits industriels sur les terres agricoles de 400 communes du département. Nous étions farouchement opposés à ces épandages sans plus d'informations sur les risques toxicologiques encourus. Nous n'avons jamais eu de réponses à ces questions.

→**Sage de l'Avre**

- Le schéma d'aménagement et de Gestion de l'Eau de l'Avre est opérationnel. L'AVA apporte son soutien aux actions ayant pour objet la restauration de la continuité écologique de l'Avre.

→**Le schéma de Cohérence Territoriale SCOT.**

- Toujours au point mort depuis le redécoupage des communautés de communes.

→**Site web**

- Il redémarre petit à petit et a encore besoin d'être développé.

-- **Fédération A.P.N.E. 27**

Selon le souhait de notre conseil d'administration, nous adhérerons à la fédération départementale dès sa création et quand elle disposera d'une adresse.

Election du Conseil d'Administration.

Le conseil d'administration se compose de :

Mme ROZENBERG (Présidente d'Honneur), G. BUSANA, JM. CHAROZE, D. CHAZELLE, A-M GENET, E. GONTHIER, F. GRAUX, JP. GUILLE, M. LANCONNEUR, PM.LANQUETIN, M. MARNEUR, A. SEYDOUX, P. VIEL.

Messieurs CHAROZE, GRAUX, LANQUETIN et SEYDOUX sont sortants et se représentent. Madame FUNGERE présente sa candidature.

Procédure d'élections pour 5 nouveaux membres du CA qui sont élus à l'unanimité.

Le nouveau CA se compose de : Mme ROZENBERG, G BUSANA, JM CHAROZE, D. CHAZELLE, G FUNGERE, AM GENET, E. GONTHIER, F. GRAUX, JP GUILLE, M. LANCONNEUR, PM LANQUETIN, M. MARNEUR, A. SEYDOUX, P. VIEL.

Le nouveau bureau sera élu au cours du conseil d'administration qui suivra l'assemblée générale.

Les groupes de travail sont reconduits. (Eolien Mesnil-sur-l'Estrée, Eolien Droisy , Site web).

Présentation des projets 2016/2017

- Présence dans les instances associatives et administratives.
- Création d'une fédération départementale APNE 27.
- Projets éoliens off-shore. Participation, Mesnil-sur-l'Estrée : surveillance suite recours. - Droisy : attente enquête publique, Roman/Granvilliers : soutien actif - RN154/RN12 : suivi du dossier, - ANC : attente du bilan, - Dépollution des sites : participation, - Sage de l'Avre : accompagnement - SCOT : en attente, - Site web : à développer, - Rencontrer les élus.